# Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie universitaire 26 avril 2016



La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 26 avril 2016 à 9h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la Présidence de M. Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers.

ROBLÉDO Christian	présent
MALLET Sabine	présente
VIGNON-BARRAULT Aline	excusée (procuration ROBLÉDO Christian)
VIOLIER Philippe	excusé (procuration MOISY Laurence)
MATHIEU Elisabeth	présente
FLEURANT Cyril	excusé (procuration LERICHE Philippe)
LERICHE Philippe	présent
CALENDA Alphonse	excusé
URBAN Thierry	présent
LEROLLE Nicolas	présent
CAILLEAU Thierry	présent
MOISY Laurence	présente
PIERRE Éric	excusé (procuration BARBE Valérie )
BARBE Valérie	présente
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	présente
RULENCE David	excusé (procuration CAILLEAU Thierry)
LIBOUBAN Hélène	présente
BOUCHERON Sonia	excusée
FOUCHET Florian	Excusé (procuration EMOND Hervé)
INGREMEAU Françoise	présente
EMOND Hervé	présent
BALLUS Kenny (Suppléante GABILLARD Nina)	présent
KIKER Safia (Suppléante TARDIF Constance)	présente
SACHOT Adrien (Suppléant DESTERMES Théodore)	excusé (procuration QUITTÉ Bérangère)
DE MALET Geoffroy (Suppléante COTTIER Claire)	absent
BERAUD Etienne (Suppléant FDILI Otman)	présent
PARIS Anaïs (Suppléante CALLET Estelle)	absente
BOISARD Valentine (Suppléant MERCIER Thibault)	excusée (procuration STEVENS Charles)
STEVENS Charles (Suppléante PIRAUX Louise)	présent
HARDY Zoé (Suppléant METTENDORF Loïc)	Excusée (procuration NEAU Alice)
GUERINEAU Emma (Suppléante TOFFALETTI Marie-	excusée (procuration BERAUD Etienne)
Charlotte)	excusee (procuration betterne)
DUBOSQ Nicolas (Suppléant BOURGEOLAIS Théophile)	absent
GUILMEAU Alexandre (Suppléant CHENIER Aline)	excusé (procuration NEAU Alice)
CHAPPEY Alexandre (Suppléante ROBERT Cynthia)	absent
QUITTE Bérangère (Suppléant HUMEAU Lucas)	présente
DUTHOIT Paul-Louis (Suppléante PAIRIGOUAS Océane)	présent
NEAU Alice (Suppléante BRIERE Olivier)	présente
GERAULT Laurent (suppléant BRANCOUR Roch)	présent
LAHEURTE Cyrille	excusé (procuration MALLET Sabine)
LACROIX Florence (CHAUVIGNE Céline)	présente
BURON-MOUSSEAU Sophie	présente
	11

### Membres présents invités :

Mme BOUVIER, Directrice de l'IUT

M. DANIEL, Directeur de l'UFR DEG

M. MORICE, Vice-président culture, initiatives et communication

CFVU\_20160321\_PV

Mme RICHARD, Doyenne de l'UFR santé

### CFVU\_20160321\_PV

1	. Inf	ormations5
	1-1	Information ComUE UBL5
	1-2	Présentation du panorama des inscriptions 2015-20165
	1-3	Sélection en Master5
2	. Aff	aires générales6
	2-1	Procès-verbal du 7 mars 2016- vote6
	2-2	Modification de l'offre de formation Master de l'UFR Droit, économie et gestion –vote6
	2-3	Calendrier universitaire 2016-2017 - complément – vote6
3	. Vie	étudiante7
4	. Ens	seignement et conventions7
	4-1	Création du DU « Qualité sanitaire des bâtiments » – vote
	4-2	Création du DU « Soins infirmiers et prise en charge des traumatisés graves » - vote7
	4-3	Création du DU «Explorations fonctionnelles en soins primaires (EX-PRIM)»8
	4-4	Création du DU « Recherche paramédicale en santé : Des concepts au projet»8
	4-5	Accord-cadre entre l'Université d'Angers, l'ENSIACET et l'ICSI relative au DU « Gestion des
	risque	es dans la prise en charge des patients en établissements de santé»8
	4-6	Renouvellement de la convention relative au programme de formation "Master Mekong Pharma" 9
	4-7	Convention relative à l'organisation du dispositif PluriPASS sur le site du Mans – vote9
5	. AN	NEXES11

A l'ouverture de la séance du 21 mars 2016, 37 membres sont présents ou représentés (30 membres présents, 7 procurations). 4 membres invités sont présents.

### 1. Informations

### 1-1 Information ComUE UBL

Monsieur ROBLÉDO informe les membres de la commission de l'élection de Monsieur Pascal OLIVARD aux fonctions de Président de la ComUE UBL avec 26 voix pour sur 46.

### 1-2 Présentation du panorama des inscriptions 2015-2016

Monsieur ROBLÉDO présente aux membres de la CFVU le panorama des inscriptions 2015-2016 (présentation des 9 pages du conseil de gouvernance).

Madame MALLET rappelle que les fluctuations du taux d'inscription des étudiants peuvent être imputées au taux d'inscription des étudiants chez les partenaires de l'Université tel que l'UCO. Elle évoque aussi la baisse du taux des inscrits en première année des études de santé en raison de la mise en place du dispositif PluriPASS et des désinscriptions intervenues avant le 13 novembre (résultants de stratégies d'inscriptions de la part d'étudiants).

### 1-3 Sélection en Master

Monsieur ROBLÉDO rappelle la liste des Masters présentés au CNESER. Il ressort que 17 mentions ont été retenues par la DGESIP.

Monsieur ROBLÉDO rappelle que dans un premier temps l'ensemble des mentions avaient été remontées à la DGESIP afin de les faire apparaître dans le décret stipulant les mentions qui pourraient sélectionner les étudiants entre le M1 et le M2.

Suite à des échanges entre la DGESIP et l'Université d'Angers, cette liste concernerait donc uniquement les mentions :

- Banque finance assurance
- Biologie et technologie du végétal
- Didactique des langues
- Droit des affaires
- Droit privé
- Droit public
- Ecologie, environnement
- Histoire et document
- Langues étrangères, affaires et commerce
- Lettres et langues
- Maintenance immobilière et sécurité
- Management
- Management international
- Psychologie
- Sciences, ingénierie et management de la santé
- Stratégies et ingénierie économique
- Technologies innovantes

La liste des mentions étant propre à chaque université, Monsieur LERICHE s'interroge sur la méthode à adopter dans le cadre d'une co-accréditation.

Monsieur ROBLÉDO rappelle que le décret est valable pour 2016-2017 et que la liste doit être réactualisée annuellement.

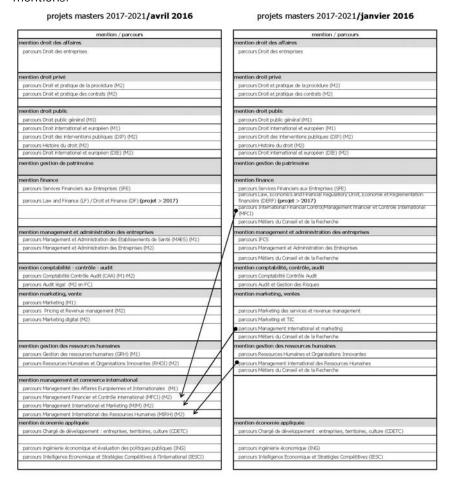
### 2. Affaires générales

### 2-1 Procès-verbal du 7 mars 2016- vote

Le procès-verbal du 7 mars 2016 est approuvé. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 34 voix pour.

### 2-2 Modification de l'offre de formation Master de l'UFR Droit, économie et gestion -vote

Monsieur DANIEL présente les quelques modifications intervenant au niveau de l'architecture de l'offre de formation des masters en gestion. Il explique que le département de gestion a retenu l'intitulé de mention « Management et commerce international » impactant de ce fait d'autres mentions.



2-3 <u>Calendrier universitaire 2016-2017 - complément – vote</u>

Madame MALLET présente les derniers éléments du calendrier universitaire 2016-2017 concernant la réunion des jurys de seconde session et le cadrage des unités d'enseignement libre.

Madame Mallet informe les membres de la CFVU que le forum des métiers ayant lieu le jeudi 17 novembre 2016, les étudiants dont les formations sont directement concernées par cette manifestation bénéficieront d'une banalisation de leur journée. De plus, le début des UEL du semestre impair sera avancé d'une semaine afin de permettre cette banalisation.

Le complément du calendrier universitaire 2016-2017 est approuvé. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 36 voix pour.

### 3. Vie étudiante

Monsieur ROBLÉDO invite Monsieur MORICE à présenter les dossiers FSDIE instruits lors de la commission vie étudiante du 18 avril 2016.

Monsieur BERAUD s'interroge sur les personnes concernées par le congrès de formation. Madame KIKER précise qu'il s'agit d'un congrès à destination de toutes les associations du réseau Fé2A.

Monsieur MORICE demande s'il faut être affilié à la Fé2A pour participer à ce congrès. Madame KIKER répond qu'il est ouvert à toutes les associations d'étudiants.

Madame KIKER précise que le turn-over au sein des associations est très important et que ce type de formation permet de former les nouveaux membres d'associations.

Associations	Nom du projet	Subvention accordée par la CFVU du 26 avril 2016	Vote
BDE LEA	GALA LE 29/04/2016 AUX GRENIERS SAINT JEAN	1500.00 €	
BDE GUEST	FASHION GAME A CHOLET LE 07/05/2016	460.00 €	
UNIVERS DE LA MODE	FASHION IN MILANO DU 25 AU 29/05/2016 A MILAN	830.00 €	Décision adoptée à l'unanimité avec 37 voix pour
Fé2A	CONGRES DE FORMATION 27/28/29 MAI 2016	1250.00 €	
Fé2A	TREMA « Tremplin Etudiant Musical de l'Anjou » le 04/05/2016 à l'espace culturel	3481.00 €	
TOTAL		7521.00 €	

### 4. Enseignement et conventions

### 4-1 Création du DU « Qualité sanitaire des bâtiments » - vote

Monsieur ROBLÉDO invite Monsieur COLLE, PAST à l'ISTIA dans le département ISSBA, à présenter le DU « Qualité sanitaire des bâtiments ». Ce diplôme universitaire est à destination des professionnels du bâtiment sur la discipline émergente de la qualité sanitaire des bâtiments. Cette discipline concernait historiquement le plomb et l'amiante, mais maintenant traite de la qualité de l'air, du radon, des nanomatériaux ou des ondes électro magnétiques. Cette formation serait ouverte à partir du 1er semestre 2017.

La création du DU« Qualité sanitaire des bâtiments » est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 37 voix pour.

### 4-2 Création du DU « Soins infirmiers et prise en charge des traumatisés graves » - vote

Madame Richard, Doyen de la faculté de santé, présente le DU « Soins infirmiers et prise en charge des traumatisés graves ». C'est une formation complémentaire à une autre formation déjà existante dans le public mais destinée aux médecins. Le DU présenté en CFVU s'inscrit dans le projet du CHU de devenir un pôle référence dans le cadre de traumatologie grave. Madame Richard évoque notamment la construction d'un héliport.

Concernant l'aspect pédagogique, elle insiste sur la simulation qui est essentielle dans ce type de formation.

Elle précise quelques éléments de budget. En effet, la part de mutualisation des moyens au niveau de la composante est de 8% au lieu de 25% habituellement. Ceci est lié à un souhait d'arriver à un coût de formation raisonnable, mais aussi au fait que les coûts de la simulation sont séparés dans le budget pour des raisons de précision comptable dans le cadre du GIS. Les frais de simulation sont néanmoins supportés par la composante. Madame Richard précise que si les prestations en simulation avaient été fusionnées avec la contribution de l'UFR, la part composante serait alors proche de 25%.

La création du DU «Soins infirmiers et prise en charge des traumatisés graves » est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 37 voix pour.

### 4-3 Création du DU «Explorations fonctionnelles en soins primaires (EX-PRIM)»

Madame Richard explique que cette formation a pour objectif de former des professionnels de santé à l'utilisation d'outils en soins primaires de plus en plus nombreux et pour lesquels ils ne sont pas formés. Elle présente les particularités de cette formation qui tiennent d'une part à l'enseignement à distance et d'autre part à la validation qui se fait en partie par le biais de la création d'une vidéo. Cette vidéo sera intégrée par la suite au contenu de la formation.

La création du DU « Explorations fonctionnelles en soins primaires (EX-PRIM) » est approuvée. Cette décision est adoptée avec 34 voix pour et 3 voix contre.

### 4-4 Création du DU « Recherche paramédicale en santé : Des concepts au projet»

Madame Richard présente le DU « Recherche paramédicale en santé : Des concepts au projet». Elle explique que la recherche en santé est d'accès difficile pour des professionnels non médecins et non pharmaciens. Cette formation est destinée à des professionnels qui ont un projet et vise à les accompagner jusqu'à la soumission du projet. Le nombre d'étudiant par année est limité afin de garantir un accompagnement de qualité.

La création du DU «Recherche paramédicale en santé : Des concepts au projet » est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 37 voix pour.

## 4-5 <u>Accord-cadre entre l'Université d'Angers, l'ENSIACET et l'ICSI relative au DU « Gestion des risques dans la prise en charge des patients en établissements de santé»</u>

Monsieur ROBLÉDO présente l'accord-cadre entre l'Université d'Angers, l'ENSIACET et l'ICSI relative au DU « Gestion des risques dans la prise en charge des patients en établissements de santé » est approuvé.

Madame RICHARD rappelle l'existence d'un DU « Gestion des risques en santé » au sein de l'université qui bénéficie d'une certaine notoriété et dont les enseignants sont reconnus au niveau national. L'ICSI a souhaité conclure un partenariat entre l'Université d'Angers, l'ENSIACET et l'ICSI afin que l'Université d'Angers réalise une partie du Mastère Spécialisé « Gestion des risques en milieu de soins » qu'il coordonne.

Dans le cadre de cet accord les étudiants inscrits à l'Université d'Angers et ayant validé le DU pourraient s'inscrire au mastère tout en bénéficiant des acquis du DU.

Les étudiants du Mastère suivraient les cours de DU à Angers et les frais d'inscription équivalents au DU seront reversés à l'Université par l'ENSIACET.

Monsieur BERAUD s'interroge sur le coût de la formation. Madame RICHARD explique que le tarif du DU n'a pas évolué et que le rapport tarif/heure de formation est raisonnable par rapport à des structures privées. Elle précise également que l'étudiant qu'il soit inscrit au DU ou au Mastère, la part versée à l'Université d'Angers est identique. Elle évoque l'intérêt en termes de notoriété pour l'Université d'Angers.

Le DU « Gestion des risques dans la prise en charge des patients en établissements de santé » est approuvé. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 37 voix pour.

### 4-6 Renouvellement de la convention relative au programme de formation "Master Mekong Pharma"

Madame MALLET présente la convention relative au programme "Master Mekong Pharma", cette formation existe depuis 5 ans entre des universités d'Asie du sud-est et des universités françaises (Aix-Marseille, Paris V, Angers, Toulouse). C'est une formation destinée aux pharmaciens et pour laquelle chaque université apporte ses compétences dans le domaine pharmaceutique.

Ce programme de formation a été initié par la fondation Pierre FABRE qui contribue à son financement.

Les étudiants recrutés en Asie du sud-est suivent le master en fonction de la discipline choisie au Laos, au Vietnam ou au Cambodge. L'enseignement est dispensé en français.

Madame MALLET précise que grâce à ce programme, l'Université d'Angers a pu accueillir des doctorants issus de ce master. Ces doctorants repartent ensuite en Asie du sud-est car il y a une forte demande de recrutement.

Madame RICHARD rappelle que l'industrie pharmaceutique est particulièrement dynamique en Asie du sud-est Monsieur CALENDA s'interroge sur les liens entretenus avec les entreprises pharmaceutiques locales. Madame MALLET confirme que des liens existent entre les enseignants et les entreprises locales.

Le renouvellement de la convention relative au programme de formation "Master Mekong Pharma" est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 36 voix pour.

### 4-7 Convention relative à l'organisation du dispositif PluriPASS sur le site du Mans - vote

Monsieur ROBLÉDO invite Madame MALLET à présenter le dispositif PluriPASS sur le site du Mans.

Madame MALLET rappelle que les étudiants inscrits en PluriPASS peuvent suivre les cours en présentiel ou à distance à l'Université du Mans. Ils sont en double inscription à Angers et en inscription sans frais au Mans.

Une convention pour la PACES liait déjà l'Université d'Angers et l'Université du Mans. Dans le cadre du renouvellement de la convention pour Pluripass les enseignants du Mans seront impliqués dans des unités d'enseignement optionnelles de 1<sup>ère</sup> année et dans des exercices dirigés. 3 parcours seront proposés en S3 par l'Université du Mans.

Madame QUITTE demande confirmation que les étudiants bénéficieront d'une dispense d'assiduité en L1 SVT. Ce qui lui est confirmé.

Madame QUITTE s'interroge sur la nécessité de justifier d'une double inscription auprès du CROUS. Madame MALLET l'informe que pour bénéficier d'un logement universitaire au Mans, il faut justifier d'une inscription à l'Université du Mans.

Madame QUITTE remarque que la mention d'exonération des frais pour la seconde inscription n'apparait pas dans la nouvelle convention.

Madame MALLET confirme qu'il y a bien exonération des frais de double inscription pour la première année, que cette mention a disparu par erreur et qu'elle sera ajoutée.

Monsieur ROBLEDO précise qu'une annexe financière entre les 2 universités est encore à l'étude, mais qu'en aucun cas les étudiants n'auront à payer de frais supplémentaires.

Madame RICHARD informe les membres de la CFVU que dans le cadre de la convention PACES les étudiants du Mans avaient autant de chance d'être admis en filière santé que ceux d'Angers.

La convention relative à l'organisation du dispositif PluriPASS sur le site du Mans est approuvée sous réserve de l'ajout à l'article 2.2 de la convention de la mention suivante : « Afin de pouvoir bénéficier des mêmes droits et avantages que les étudiants inscrits à l'Université du Maine, y compris pour l'accès aux logements gérés par le CROUS et afin de faciliter une éventuelle réorientation dans cette même université en cours d'année, les étudiants concernés par la présente convention sont autorisés à prendre une inscription parallèle, **exempte de frais d'inscription**, à l'Université du Maine en L1 Sciences de la Vie et de la Terre pour les étudiants du S1 et S2 et en L2 Sciences de la Vie et de la Terre pour les étudiants en S3. L'inscription est valable pour l'année universitaire complète. ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 36 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président de l'Université d'Angers,

Christian RQBLÉDO

La Vice-présidente formation et vie universitaire,

Sabine MALLET

### **ANNEXES**

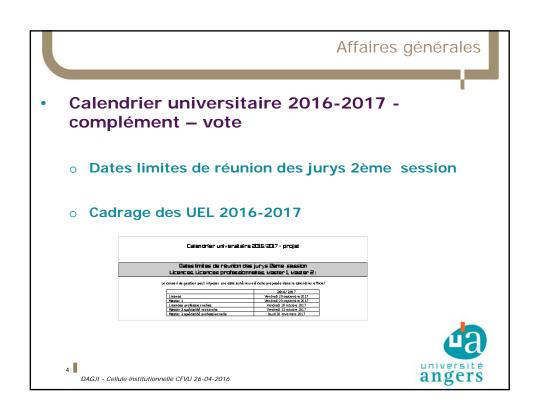
- Présentation PPT de la CFVU du 26 avril 2016







DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 26-04-2016



### Vie étudiante

### Dossiers FSDIE

### Dossiers examinés en commission Vie étudiante du 18 avril

Associations	Nom du projet	Subvention demandée	Subvention proposée
BDE LEA	GALA LE 29/04/2016 AUX GRENIERS SAINT JEAN	1 600 €	1 600 €
BDE GUEST	FASHION GAME A CHOLET LE 07/05/2016	1 000 €	460 €
UNIVERS DE LA MODE	FASHION IN MILANO DU 25 AU 29/05/2016 A MILAN	530 €	830 €
Fé2A	CONGRES DE FORMATION LES 27/28/29 MAI 2016	1 250 €	1 250 €
Fé2A	TREMA « Tremplin Etudiant Musical de l'Anjou » le 04/05/2016 à l'espace culturel	3 481 €	3 481 €
CVE DU 18/04/216		7 861 €	7 621 €
CFVU DU 21 MARS 2016			15 826 €
TOTAL			23 447 €

université angers

5 DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 26-04-2016

### Enseignement et conventions

- Création du DU Qualité sanitaire des bâtiments vote
- Création du DU « Soins infirmiers et prise en charge des traumatisés graves » - vote
- Création du DU « Explorations fonctionnelles en soins primaires (EX-PRIM) » - vote
- Création du DU « Recherche paramédicale en santé : Des concepts au projet » - vote
  - Lien vers le dossier de séance





6 DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 26-04-2016

# • Accord cadre et Création du DU « Gestion des risques dans la prise en charge des patients en établissements de santé » - vote



